



## ACTE D'AUTORISATION

Prolongation de la date d'expiration afin de permettre le renouvellement du produit

### Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

#### §1. Le meta SPC:

**Holzschutz-Creme ? Famille de produits biocides - META SPC1 - 1.5% IPBC** est autorisé conformément à l'article 33 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/10/2025. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation :

REMMERS GMBH  
Bernhard-Remmers-Str. 13  
DE 49624 Lönigen  
Numéro de téléphone: +49 5432 83 190 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial des produits contenus dans la famille de produits ? meta SPC 1:
  - o Holzschutz-Crème 1.5%
  - o Holzschutz-Creme Plus - clear
- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? meta SPC 1: BE2019-0049-01-00
- Utilisateur(s) autorisé(s): Uniquement pour les professionnels
- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:
  - o AL - autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Nom et teneur de chaque principe actif pour le méta SPC 1:

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6): 1.5 %
--



- Autres substances dangereuses pour le méta SPC 1:

Naphta lourd (petrole), hydrodesulfure (CAS 64742-82-1): 29.1 ?38.3 %

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du meta SPC sont autorisés:

8 Produits de protection du bois  
Uniquement autorisé pour le traitement préventif des bois de classe d'utilisation 2 et 3.

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 12 mois
- Organismes cibles :
  - o aureobasidium pullulans
  - o basidiomycetes ? Champignons responsables de la pourriture du bois

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Holzschutz-Creme ? Famille de produits biocides - META SPC1 - 1.5% IPBC:

REMMERS GMBH , DE

- Fabricant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6):

TROY CHEMICAL COMPANY BV, NL

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Holzschutz-Creme ? Famille de produits biocides avec le numéro d'autorisation BE2019-0049-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H319	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 2
H315	Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 2
H317	Sensibilisation respiratoire ou cutanée - sensibilisants



	cutanés catégorie 1
H412	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 3
H372	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - catégorie 1

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits le 29/11/2019

Prolongation de la date d'expiration afin de permettre le renouvellement du produit le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides  
Lucrece Louis

17/07/2020 10:45:03